

## CHRONIQUE AGRICOLE.—AVRIL 1859.

SOMMAIRE.—Diminution de l'octroi en faveur des sociétés d'agriculture.—Le rapport de M. Delorme, président de la société d'agriculture de St. Hyacinthe.—Importation de blés de semence par la maison Renaud.—Agence Evans.—Un nouveau rouleau.—Les travaux du mois.—Culture de l'avoine, de l'orge, du blé et des plantes sarclées.—But des sociétés d'agriculture. Prétentions impossibles des praticiens.—Choix d'un enseignement agricole.—Travaux des champs.

Bureau d'Agriculture et de la Statistique,  
Toronto, 28ème Mars 1859.

Vu que l'octroi de la Législature aux Sociétés du Haut et du Bas-Canada sera moindre cette année que d'ordinaire, et ne s'élèvera pas à la somme pourvue par la 20ème Victoria, caps. 32 et 49, tous les Trésoriers de Sociétés d'Agriculture de Comté, sont par ces présentes requis de transmettre leurs Rapports conformément à la Cédule B des susdits Actes, aux Chambres d'Agriculture du Haut et du Bas-Canada respectivement, le ou avant le PREMIER JOUR DE JUILLET PROCHAIN; afin que l'octroi puisse être partagé d'après un taux fixe, en proportion avec le montant de la souscription.

Les Sociétés qui négligeront d'envoyer leurs rapports à ou avant cette date, perdront tout droit à un octroi pour l'année 1859.

Par ordre,

WILLIAM HUTTON.

Secrétaire.

Nous attirons spécialement l'attention des Sociétés d'Agriculture de cette section de la province sur la nécessité de se conformer aux instructions ci-dessus. La diminution faite dans les fonds votés aux Sociétés d'Agriculture aura certainement pour effet de retarder quelque peu la marche du progrès agricole dans nos campagnes. Mais nous l'avouons avec sincérité, tandis qu'il est des Sociétés d'Agriculture qui, sous une direction habile, font de leur octroi l'emploi le plus louable et le plus utile au développement de notre agriculture, il en est d'autres au contraire et c'est malheureusement le grand nombre, dont l'apathie est tellement manifeste que nous nous consolerions facilement de la suppression totale de l'octroi fait en leur faveur. Au reste, nous ne saurions en cela faire autrement que les Sociétés d'Agriculture elles-mêmes qui se consolent on ne peut plus facilement de la suppression partielle des fonds votés jusqu'à ce jour à leur encouragement.

Mais s'il est des Sociétés d'Agriculture dont l'effet utile soit nul ou presque nul, il en est heureusement dont les efforts zélés pour tout ce qui est progrès agricole, méritent de notre gouvernement aide et protection. St. Hyacinthe est de ce nombre, et nos lecteurs en étudiant le savant rapport de son habile président, ont du comprendre ce que l'on peut espérer d'un corps public, dont les vues sont aussi larges et aussi justes. Nous remercions M. Delorme de son rapport et nous ne pouvons que lui souhaiter ardemment assez d'énergie dans la direction de la